

Pour ma part, je me contenterai de vous parler des effets désastreux de la TPS sur l'industrie du livre et des périodiques et des journaux, et particulièrement du livre qui est la base même de notre développement culturel.

● (1430)

Sans doute, je puiserai abondamment dans les mémoires les plus remarquables qui ont été présentés au comité présidé avec beaucoup d'intelligence et une infinie patience par l'honorable sénateur Sidney Buckwold. Simplement endurer le sénateur Simard en face prenait une infinie patience et nous vous en félicitons tous.

Je donnerai la parole à des éditeurs, des libraires, des journalistes, des auteurs et j'éviterai de faire allusion à mon expérience personnelle dans ce domaine, si ce n'est pour dire une fois pour toute que j'ai publié quand même plus ou moins 1 000 articles dans des quotidiens, des magazines et des hebdomadaires, dont un hebdomadaire politique que j'ai fondé et dirigé pendant cinq ans, que j'ai publié 25 livres dont je suis l'auteur, que j'ai fondé une librairie, un club du livre, des messageries du livre et deux maisons d'éditions qui ont publié plus de 800 livres en 15 ans et surtout, que je me suis battu pendant toutes ces années, pendant ces quinze ans, avec Pierre Tisseyre, J.Z. Léon Patenaude et plusieurs autres pour que s'épanouisse au Québec et au Canada une industrie du livre, qui était à peine embryonnaire au début des années 60.

À titre d'exemple, rappelons seulement qu'à cette époque, quand j'ai commencé dans l'édition, on ne trouvait dans tout le Québec qu'une vingtaine de librairies qui vendaient essentiellement des livres importés de France. Aujourd'hui, il en existe plus de 400 et les livres publiés en français au Canada ne sont plus relégués dans un coin obscur. En trente ans, le monde du livre a fait des pas de géant au Québec et dans le reste du pays, comme vous le verrez par les chiffres que je vous citerai plus loin.

Je mettrai surtout en évidence la situation du livre au Québec parce qu'elle y est doublement catastrophique bien qu'elle ne soit pas non plus tellement rassurante dans le reste du Canada. Voici par exemple ce qu'écrivait Lysiane Gagnon dans *La Presse* du 20 octobre dernier:

Jusqu'à présent, le livre n'était pas taxé au Canada.

C'est une chose dont peut-être, un certain nombre d'entre nous ne sont pas tout à fait conscients. Jamais depuis la Confédération on a imposé la moindre taxe sur les livres. Je continue à lire l'extrait de Lysiane Gagnon:

Tout va changer d'ici un an. La TPS va l'imposer de 7 p. cent. À quoi le Québec rajoutera sa propre taxe de 8 p. cent. Du coup, le prix du livre augmentera de 15 p. cent. Plus précisément, de près de 16 p. cent, étant donné que la taxe provinciale sera calculée sur le montant incluant la TPS.

Libraires et éditeurs sont, avec raison, en état d'alerte. Ils prévoient une baisse des ventes de l'ordre de 25 p. cent. Ils prévoient que les éditeurs seront de moins en moins enclins à «prendre des chances».

Il faut que je vous dise que c'est là un anglicisme que Lysiane Gagnon a mis d'ailleurs entre en guillemet. En français il aurait fallu dire prendre des risques. Enfin, je lis une citation et par les guillemets, je présume que Lysiane Gagnon savait qu'elle prenait des risques avec la langue française.

seuls les succès de vente garantis sortiront des presses. Le futur Réjean Ducharme dont le manuscrit soulèvera des doutes devra se publier à compte d'auteur. Ou se taire.

Je vous parlerai bien sûr, aussi, des périodiques, surtout culturels (je pense que le *MacLean* et *l'Actualité* peuvent se débrouiller), dont un grand nombre ne survivront pas à la TPS.

Les lettres, les documents, les mémoires s'opposant à la TPS et plus particulièrement, dans le domaine du livre et des périodiques, sont tellement abondants et d'une si bonne qualité, qu'il sera difficile de citer même les extraits les plus essentiels. S'il est un milieu qui a su faire l'unanimité absolue contre la TPS, c'est bien le milieu du livre. À titre d'exemple, voici une liste partielle d'associations qui ont manifesté leur opposition à un projet de loi qui anéantirait tous les progrès réalisés depuis 30 ans. C'est une liste partielle mais qui vaut la peine qu'on l'entende. Je viens d'en recevoir une qui a été mise à jour et qui est deux fois plus longue, je vous l'épargne, me contentant de celle que j'avais déjà ici.

L'association des Éditeurs, La Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec, Union des écrivains québécois, L'union des éditeurs de langue française qui est un organisme international, L'union internationale des éditeurs qui est internationale, mais qui n'est pas strictement de langue française, L'association des éditeurs de périodiques culturels québécois, L'association québécoise des salons du livre, L'association des distributeurs exclusifs de langue française, L'association des librairies du Québec, L'association québécoise des presses universitaires, La corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, L'association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation, L'office des communications sociales, Canadian Magazine Publishers Association, Communication Jeunesse, British Columbia Library Association, Association of Canadian Publishers, Canadian Book publishers' Council, Canadian Booksellers Association, Canadian Community Newspaper Association, Canadian Library Association, Canadian Teachers' Federation, Canadian University Press, Periodical Marketers of Canada, The University of Toronto student's administrative council . . .

Comme je vous l'ai dit, j'ai une liste déjà deux fois plus longue qui m'est arrivée quelques jours après celle-ci mais je vais vous en épargner la lecture.

Permettez-moi cependant de vous citer quelques extraits de l'excellent mémoire du Conseil consultatif de la lecture et du livre:

L'industrie du livre est la plus ancienne de toutes les activités appelées aujourd'hui industries culturelles. Il faudra cependant attendre la révolution industrielle pour que l'organisation du travail devienne comparable à ce qu'elle est aujourd'hui, qu'elle comporte une division et une spécialisation des tâches.

La réalisation du (livre) exige différentes étapes; la chaîne du livre s'étend en effet de la création à la diffusion du produit. L'étape de la création, qui correspond au travail des auteurs et des traducteurs, enclenche le processus de production. La seconde étape, celle de l'édition et de la publication, correspond à l'activité essentielle de l'éditeur qui prend le risque . . .

Car c'est un risque souvent inouï, insensé, au Québec . . .